

Greffier du Sénat:

Absence de l'honorable Président, Informe le Sénat de l'—68, 108.
 Sanction royale des bills: 54, 62, 79-80, 91, 113.
 Sénateurs présentés durant la session—*Aucun*

H

Hommage:

Pompidou, Georges, Président de la république française, décédé le 2 avril 1974, 60.

I

Impressions du Parlement:

(*Voir: Comités*)

Interpellations:

Attention du Sénat attirée sur—

- Brésil. Visite à l'occasion des cérémonies d'installation du nouveau Président, le général Ernesto Geisel (*L'honorable sénateur Laing, C.P.*). Débat terminé, 65.
 Chambre du Sénat, certains éléments à l'intérieur de la, et en particulier, sur sa clair-voie (*L'honorable sénateur Connolly, C.P.*). Débat et débat ajourné, 64, 69. Débat terminé, 72.
 L'utilisation des terres au Canada (*L'honorable sénateur Norrie*). Débat et débat ajourné 88. Différé, 90-91, 94, 98, 102, 105. Débat et débat ajourné, 109, 112, 116.
 Nations Unies. Vingt-huitième réunion de l'Assemblée générale des, (*L'honorable sénateur Hicks*). Débat et débat ajourné, 42-43. Différée 48, 53, 57. Débat et débat ajourné, 60. Différée, 64, 69-70. Différée à *plus tard ce jour*, 72. Différée, 73, 78-79, 83, 86, 88, 91, 94, 98, 102, 105, 109, 112-113, 116.
 Pays de l'Afrique francophone et sur la francophonie, l'aide canadienne aux (*L'honorable sénateur Deschatelets, P.C.*). Débat et débat ajourné, 95. Différé, 98, 102, 104, 109, 112, 116.

Lois adoptées au cours de la présente session:**LOIS D'INTÉRÊT PUBLIC**

CHAP.

Bill n°

SANCTIONNÉES LE 28 MARS 1974

- | | | |
|----|--|------|
| 1. | Loi n° 1 de 1974 portant affectation de crédits..... | C-15 |
| 2. | Loi n° 2 de 1974 portant affectation de crédits..... | C-16 |

SANCTIONNÉES LE 3 AVRIL 1974

- | | | |
|----|--|------|
| 3. | Loi modifiant la Loi sur les terres destinées aux anciens combattants..... | C-17 |
|----|--|------|

SANCTIONNÉES LE 10 AVRIL 1974

- | | | |
|----|---|-----|
| 4. | Loi modifiant la Loi sur le développement de la pêche..... | C-2 |
| 5. | Loi modifiant la Loi sur le Yukon, la Loi sur les territoires du Nord-Ouest et la Loi électorale du Canada..... | C-9 |

SANCTIONNÉES LE 25 AVRIL 1974

- | | | |
|----|---|-----|
| 6. | Loi de 1973 sur les Chemins de fer nationaux du Canada (Financement et garantie)..... | C-5 |
|----|---|-----|